



Communiqué de presse : Grève du corps de sécurité

Création : mercredi 20 décembre 2017 08:57

Le SNPS comprend la grève du personnel du corps de sécurité.

Ces agents sont invités à rejoindre la police intégrée et bénéficieront de tous les avantages du statut ainsi que d'une sauvegarde salariale.

Toutefois, le SNPS ne peut pas accepter que, comme pour les gardiens de prison, les policiers doivent reprendre les tâches du Corps de Sécurité.

En raison de toutes les tâches supplémentaires qui leur sont dévolues, notamment à cause de la menace terroriste, les policiers sont sur les rotules. Il sera très difficile de leur ajouter encore de nouvelles tâches.

TROP C'EST TROP